

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, DULLIER et C^o, 30, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, DULLIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

21 mai 1863.

L'occupation de la ville de Puebla par l'armée française se trouve confirmée par les dernières nouvelles datées du 25 avril et que reproduit l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*. Ce journal annonce que l'armée d'Ortega a capitulé et que le général Forey a pris possession de la ville. Nos troupes sont en marche sur Mexico et s'il faut en croire tous les renseignements parvenus jusqu'à ce jour, la capitale du Mexique ne tardera pas à tomber en notre pouvoir.

Le *Moniteur* annonce que de nouvelles dispositions militaires viennent d'être prises de concert, par le gouvernement du Pape et l'armée française, dans les Etats romains. Elles se sont ajoutées aux dispositions antérieures qui ont eu constamment pour but et pour effet de maintenir la neutralité du territoire d'occupation.

D'après une dépêche de l'*Agence Havas*, un corps de 3,000 Russes a été battu, le 13, près de Garvolin par 4,000 insurgés. Les pertes auraient été considérables des deux côtés. Les insurgés se seraient emparés de 800 fusils. Les Russes auraient abandonné onze canons encloués sur le champ de bataille.

Les bulletins russes annonçant les victoires remportées par les troupes impériales constatent les progrès faits chaque jour en Lithuanie. Presque tous les districts de la province de Volhynie sont soulevés et c'est par suite de l'apparition des bandes d'insurgés dans ce pays que la Russie vient d'ordonner la formation de milices dans les provinces occidentales comme cela a eu lieu déjà lors de la guerre de Crimée.

Des lettres particulières de Varsovie annoncent qu'une proclamation du comité national, en date du 10 mai, déclare inaliénables tous les biens actuels de l'Etat en Pologne, et défend aux particuliers, comme aux fonctionnaires, de participer à aucune opération financière avec l'Etat

et à aucune affaire de travaux publics. La proclamation déclare d'avance nul et non avenu tout acte de ce genre fait par le gouvernement russe, et en prévient les capitalistes étrangers.

Un avis du Comité national de Varsovie défend à qui que soit d'acheter aucun immeuble mis en vente par le gouvernement russe. On a trouvé, dit une dépêche de Cracovie, sur les soldats lithuaniens, des proclamations, les existant à des violences contre les catholiques et leur promettant le partage des terres des nobles. L'insurrection a éclaté dans la petite Russie.

On recommence à parler, à Berlin, de l'occupation de la Pologne par les troupes prussiennes et l'on ne suppose pas cependant qu'une semblable intervention puisse être décidée car elle aurait pour résultat probable une guerre générale.

A la suite des désordres graves dont Athènes a été le théâtre, des ordres ont été donnés pour que la station navale française du Pirée fût augmentée d'un navire de guerre, de manière à assurer à ses nationaux et à la légation de l'Empereur une protection suffisante en cas de besoin.

J. REBOUX.

Dans sa séance de la Chambre des communes du 18 mai, M. P. Urquhart a demandé au sous-secrétaire d'Etat si le ministre brésilien avait réclamé ses passeports ou fait quelque communication au gouvernement britannique. M. Layart a répondu que les pourparlers durent encore, et qu'il y aurait des inconvénients à publier la correspondance diplomatique échangée entre les deux gouvernements.

Lord Palmerston refuse de son côté, à M. Bowyer, la communication des documents concernant Rome, comme pouvant amener des différends entre M. Odo Russell et les autorités françaises et pontificales.

On écrit de Londres, à la France, que le gouvernement brésilien aurait déclaré que, si le Cabinet anglais renvoyait à Rio-Janeiro M. Christie, dont la conduite a été si injuste et si odieuse, le Brésil romprait ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne.

Revue des journaux.

La NATION publie la note suivante, empruntée à l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, du 25 avril :

« Nous apprenons par un passager, arrivé hier de la Havane, sur le *Columbia*, que la nouvelle de l'occupation de la ville de Puebla par les Français est officiellement confirmée. L'armée d'Ortega a capitulé, et le général Forey a pris possession de la ville sans autre effusion de sang que celle qui a eu lieu dans la sortie dont nous avons parlé.

« On présumait que l'armée française allait se mettre en marche immédiatement sur Mexico. Il est probable que le général Forey rencontrera encore moins de résistance pour entrer dans la capitale du Mexique qu'il n'en a éprouvée devant Puebla. »

C'est bien notre avis ; mais la nouvelle donnée par le journal américain au sujet de Puebla est prématurée. A la date des plus récents arrivages, trois forts et deux faubourgs tenaient encore, le général Forey, par un sentiment d'humanité que tout le monde appréciera, n'ayant pas voulu bombarder la ville.

Le MONDE publie, sous la signature de M. E. Taconet, le résumé d'une correspondance de Puebla datée du 9 avril ; en voici un extrait :

« En évacuant le pénitencier, Ortega y fit mettre le feu, livrant ainsi aux tortures les plus cruelles les suspects et les condamnés politiques qu'on y avait entassés les fers aux pieds, et qui tous trouveront la mort dans les flammes, à l'exception d'une femme qui est parvenue à s'échapper presque nue de cette prison. Cette malheureuse, couverte de brûlures, est l'objet des plus grands soins, mais elle a perdu la raison, et il douteux que les bons traitements qu'elle reçoit la lui rendent jamais, ce qui pourtant est désirable, car elle pourrait donner des renseignements précis sur le nombre et la qualité des victimes d'une cruauté aussi froide qu'inutile. C'est par la terreur que les clubistes sont parvenus à maintenir les artilleries à leurs pièces. A la prise de la cathédrale, nous avons trouvé des malheureux attachés auprès de leurs pièces, jouissant d'assez de liberté pour les servir, mais impuissants à les abandonner, retenus qu'ils étaient par des prolonges fixées à

des colonnes. Jugez combien la vue d'un tel spectacle a dû émouvoir nos soldats. »

Sous ce titre : « les légats de lord Palmerston » la Presse tient un langage des plus sévères contre ce ministre à l'occasion de son attitude à la Chambre des Communes dans la séance de mardi soir, à l'occasion de la dernière dépêche de M. Odo Russell :

« On veut en venir ce vieux pétulant, écrit M. Eugène Chatard, avec ses boutades de mousquetaire et sa politique de casse-cou ? Est-ce qu'il tient, avant de finir sa carrière ministérielle, ou d'aller se reposer sous les marbres de Westminster, à mettre le feu au midi et à l'orient de l'Europe, à livrer l'ancien comme le nouveau monde à toutes les horreurs de la guerre, au profit de l'ambition et des intérêts particuliers d'une seule puissance ? »

Revenant à l'affaire Didier, le FIGARO, sous la signature de M. de Villemessant, publie cette note :

« Le 8 mai, jour où expirait le mandat du Corps Législatif, j'ai eu l'honneur d'être reçu par M. le procureur-général Lenormand. Il m'a annoncé que M. H. Didier étant rentré dans le droit commun, allait être appelé devant M. le juge d'instruction.

« Aujourd'hui mardi, fort étonné d'apprendre que M. Henri Didier était tranquillement dans l'Arrière en train de faire sa récolte, je suis allé chez S. E. le garde des sceaux. Il m'a été répondu que dans les vingt-quatre heures, un mandat serait lancé à la requête du ministère public contre M. Henri Didier qui aurait à comparaître dans le plus bref délai devant M. le juge d'instruction pour répondre à la double prévention de coups et blessures, et de violation de domicile. »

Pour extrait : J. REBOUX.

LA TRÈVE RUSSE.

Il y a des roues naïfs. Lord Russell nous paraît mériter cette appellation lorsqu'il a imaginé de proposer un armistice entre les belligérents polonais et russes. A leur tour, les journaux qui célèbrent cette conception nous semblent montrer une candeur par trop juvénile.

S'il s'agissait, comme aux Etats-Unis, d'une guerre en règle, dans laquelle chacun à son armée, son territoire, ses ressources de tout genre, une trêve se comprendrait. Elle profiterait, quoiqu'il

advint, aux deux parties, d'abord par la cessation de ces meurtres lamentables entre tous qui sont le résultat des explosions révolutionnaires. Mais il n'en est point ainsi. Que ce soit un droit ou une iniquité, la Pologne est sous la main, sous le fer, sous la loi de la Russie. L'armée régulière est russe, la magistrature aussi, l'administration aussi, et aussi les collecteurs d'impôts dans les campagnes et dans les villes.

Cela étant, qu'advient-il de la trêve proposée ? Il advient qu'au bout de sept à huit semaines, les Russes posséderaient une domination irrésistible et que les bandes insurgées mourraient de faim dans les bois et dans les marais. C'est ce que l'on appelle, avec une légèreté voisine de la perfidie, garder ses positions. L'Europe ferait ici l'office des gens qui rabattent le gibier sous le fusil du chasseur. Est-ce possible ?

Cependant, dit-on, le cabinet de Saint-Petersbourg hésite. Héitation suspecte, si elle ne procède pas de la certitude qu'on doit avoir du refus des chefs insurgés, de leurs soldats et au besoin de la population elle-même. Peut-être aussi le czar, insistant sur l'argumentation du prince Gortschakoff, n'admet-il pas que les Polonais soient des belligérants, mais de simples mutins à faire rentrer dans le devoir et la discipline.

« Vous êtes mes enfants, disait Nicolas aux délégués de Varsovie. »

Son successeur les obéit bien ; preuve qu'il les aime.

Si, pour telle ou telle raison, la Russie hésite à accepter l'armistice, la Pologne, elle, n'hésitera point à la refuser. Ce serait sa perte irréparable. Puisqu'on affecte la myopie, mettons en pleine lumière les conséquences de la mesure proposée.

Quant au gouvernement moscovite, il est clair, nous le répétons, qu'il ne peut que gagner à une suspension d'armes. On aura beau stipuler l'inaction réciproque, elle sera un fait pour les insurgés, un mot pour leurs adversaires. Le jour où, comme il n'y a point à en douter, les diplomates se sépareraient en reconnaissant l'impossibilité de concilier les exigences russes et les prétentions polonaises, ce jour-là serait la veille d'une oppression telle qu'en ses temps les plus désastreux la Pologne n'en a pas subi. Ceux qui croient le contraire sont des enfants, juvéniles ou séniles, l'âge n'y fait rien.

Tandis que le czar se renforcerait quelle serait la situation des corps révolutionnaires ? La Prusse veillerait à sa frontière, l'Autriche également, pour empêcher le passage des munitions, des recrues. La

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 22 MAI 1863.

— N° 23. —

BERTHE.

XIX. (Suite).

— Erreur ! Je te dirai très-sérieusement que je ne fais pas un reproche à un homme de s'attacher à une femme riche. Nous sommes tellement gâtés aujourd'hui par le luxe et le confort en tout genre, qu'une fortune qui aurait semblé considérable à nos grands parents est à nos yeux une bagatelle, suffisante tout au plus pour la toilette. Comment un homme fera-t-il face à ces besoins ? C'est faute de le pouvoir que beaucoup restent célibataires. Quant à la naissance, ma bonne Eugénie, des princesses nous élevent nos partis en épousant de simples gentilshommes ; les gentilshommes épousent des filles de commerçants, des actrices, des chanteuses, toute femme qui leur plaît. Que nous reste-t-il ? Prenons donc des hommes aimables où nous les rencontrons, sans égard à la différence de classes.

— Tout cela serait superbe, s'écria Eugénie impatientée, s'il ne s'agissait pas

tout simplement de justifier une mésalliance.

— Puisque tu me comprends assez mal pour voir une justification dans mes paroles, il serait ennuyeux et superflu d'échanger un mot de plus sur ce sujet, » répliqua Berthe avec un sang-froid imperturbable ; et elle rompit l'entretien en s'asseyant à son piano.

Elle avait repris son habitude d'autrefois de se reposer et de s'épancher à l'aide de cet instrument ; elle mettait dans ses accords les poésies pour lesquelles ses lèvres ne trouvaient point de mots. La musique était redevenue pour elle une rose sans épines, conquise vaillamment de sa propre main, qui les avait arrachées toutes une à une. Elle était à Nice depuis près de quatre mois, et le printemps y était toute sa splendeur.

« C'est ici que j'ai retrouvé la vie, se disait Berthe. Ce charmant séjour rend à d'autres la santé du corps, la force des nerfs. Il m'a donné davantage, à moi ; j'y ai subi une de ces cures morales qui cicatrisent les blessures de l'âme. »

Ici l'image de Cyrille surgit devant elle. Elle la regarda fixement, sans baisser les yeux. « Oh ! dit-elle à demi-voix, c'est toi, c'est mon amour pour toi qui m'a initiée au mystère des douleurs ; nous n'y succombons pas quand nous ne sommes point des lâches. » Son cœur battait d'une douce joie ; elle se sentait presque heureuse. Assise au bord de la mer, elle prêtait l'oreille au léger murmure des vagues qui venaient mourir à ses pieds. Qui se lasse jamais de l'entendre ? Le langage des flots, comme celui de l'amour, semble toujours nouveau. Mais il n'existe point de pressentiments, c'est chose certaine. Si-

non, le cœur de Berthe n'aurait point battu si léger et si content.

Achille la cherchait au jardin et sur la terrasse. Voyant Miss courir en aboyant en dehors de la grille, il sortit et s'approcha de Berthe. Il était en proie à une vive émotion ; sans perdre le temps en préambules, il dit résolument, en s'asseyant à côté de la marquise :

« Je suis nommé ambassadeur à Naples. »

« Voilà donc la grande nouvelle que vous attendiez ? Recevez mes sincères félicitations. Votre sort est digne d'envie ! »

Elle lui tendit une main et y serra la sienne ; mais il ne répondit pas à cette pression.

« Non, dit-il, je n'accepte point de vous, marquise, le simple serrement de main de l'amitié. Mais... si vous consentez à me suivre à Naples, maintenant que j'ai à vous offrir une position dans la société, un rang dans le monde, oh ! alors je la prendrai, votre main chérie. »

Berthe garda le silence. Ces paroles de Cyrille à Vichy, il y avait plusieurs années, et à Alby, lors de leur séparation plus récente, ces paroles : « Tu ne seras point à moi, mais à nul autre non plus ! » — et sa réponse à elle : « A nul autre ! » — et son anneau qu'elle lui avait donné, tout cela se présenta aussi clairement à son esprit que si Achille venait de déchirer un voile.

« Marquise, reprit-il, libre à vous de rejeter ma prière ; mais ne me martyrisez point par votre silence. Parlez. Vous ne pouvez pas être surprise : vous avez dû pressentir, attendez ce moment, car ma bouche seule s'est tue jusqu'ici et vous savez lire dans les âmes. »

répliqua-t-elle avec douceur, car maintenant je vous donnerais volontiers ma main, et sans paroles.

— Vrai ? s'écria-t-il, heureux et incertain.

— Pourquoi doutez-vous ? demanda-t-elle en souriant.

— Parce que je vous aime tant que, pour moi, vous habitez dans le ciel, tandis que je suis relegué sur la terre. »

Elle lui tendit la main, le regarda avec cette expression qui n'appartenait qu'à elle et qui éveillait une merveilleuse confiance, et dit :

« Achille ! »

— Oh ! s'écria-t-il, vous allez me faire croire que vous m'aimez, si vous me regardez avec ces yeux-là, si vous me parlez de ce ton.

— L'amour, reprit-elle d'une voix grave, est une grande énigme qui recèle une vérité profonde. Nous la résolvons incomplètement dans l'amour pour la creature, complètement dans l'amour pour le Créateur. Je ne veux point vous faire croire ce qui n'est pas.

— Cela veut-il dire que vous ne m'aimez point ?

— Si vous entendez par l'amour quelque chose d'insurmontable, d'irrésistible, de dominateur et de tyrannique... — Certes, car tel est celui que j'éprouve pour vous.

— Alors vous ne serez point content de moi, répliqua-t-elle en secouant la tête avec tristesse. J'ai appris de si bonne heure à maîtriser l'amour qu'il ne peut plus régner sur moi en souverain absolu. Jamais je ne me suis laissé entraîner à mon insu dans un monde extatique de félicité amoureuse. Les joies qu'il m'a données, j'en ai toujours eu conscience, car

c'étaient des joies sévères, nées de la lutte, grandies dans la douleur, les joies du martyre, dirais-je bien. Je ne suis pas faite pour les transports de l'amour heureux.

— Qui sait ? dit Achille, abîmé dans la contemplation de Berthe.

— J'ai aimé Cyrille au-delà de toute expression, poursuivit-elle. Et mon cœur a tant souffert de cet amour, il s'est senti si comprimé dans ses aspirations, si déchiré par la violence de ses battements ; il s'est si bien familiarisé avec ses chaînes, si profondément affermi dans la résolution de supporter la vie avec courage, qu'on y trouve plus d'épines que de roses, que tout cela m'a rendu telle que vous me voyez ; incapable de passion, mais altérée de bonheur, et pas toujours aussi résignée que l'est mon langage, dans mes moments de calme.

— Et Cyrille ? demanda Ducrozet, dont les mains tremblantes retenaient celle de Berthe, qui ne tremblait pas.

— Je ne l'oublierai jamais, répondit-elle d'un air tranquille.

— Vous me supposez par trop de froid, marquise !

— Je ne peux pas mentir ; impossible de renier ni moi-même, ni Cyrille, et je ne puis ni ne veux l'oublier. L'oubli n'est-il pas toujours un tort et une honte ? Et n'auriez-vous pas à craindre vous-même d'être oubliée un jour, si j'étais capable d'effacer de mon âme un souvenir qui a imprimé à toute ma vie sa direction ? Je songe à Cyrille sans regret et sans douleur, mais enfin j'y songe.

— Promettez-moi d'y penser tout haut et non pas en secret, de me parler de lui.

— Avec plaisir ! s'écria-t-elle joyeusement, car par une tâche ne ternit son souvenir ni son caractère.